

# RAPPORT MORAL 2019

## Assemblée générale du 25 mars 2020

L'année 2019 a été marquée par la poursuite de la lisibilité de l'URML par tous les acteurs comme un partenaire reconnu de la santé sur lequel les institutions peuvent s'appuyer.

Des AAP ont été retenus nous permettant ainsi de ne pas puiser dans nos réserves pour les actions.

Les dossiers sur l'obésité de l'enfant, la vaccination, la prévention des IST ont été validés par la FNPEIS.

Les actions ont été nombreuses, comme vous pourrez le constater dans le rapport d'activité.

Nous avons pu nous appuyer sur le CPOM signé avec l'ARS, qui cette année est beaucoup plus structuré et plus lisible dans l'application, suivant ainsi les directives du nouveau DGARS le Dr VIGUIER.

L'action phare de cette année est le projet Regards sur la médecine. Cette exposition photographique de l'artiste Jean Luc de Laguarigue a reçu le soutien étatique par les ministères de l'outre-Mer et de la culture, de la préfecture, de l'ARS, de la CTM, ainsi que celui de nombreux sponsors privés. Je tiens tout particulièrement à rendre hommage au Dr BORTUZZO, à l'origine de ce projet. Nous avons pu ainsi mettre en valeur l'empathie, la confiance, le soin, et le respect de l'autre qui sont les socles de la relation entre le patient et le médecin dont la photographie révèle et fait parler l'indicible. Nous avons à cette occasion reçu la délégation nationale de l'INSI accompagné du bureau du BIC (bureau des internes caraïtes).

Cette action contribuant à renforcer l'attractivité de notre territoire se poursuivra en 2020 par une exposition locale dans l'aéroport Aimé CESAIRE et à Paris au ministre de l'outre-mer.

Une cartographie avec géolocalisation des médecins libéraux, mise en ligne sur le site de l'URML a été réalisée mettant en exergue la faible démographie médicale, ainsi que son fort vieillissement puisque 43% des médecins libéraux ont plus de 60 ans.

Il est donc important de travailler à l'attractivité de notre territoire avec les internes et les jeunes médecins pour être en mesure de répondre à leurs aspirations, pour les ancrer en Martinique. L'URML apporte sa logistique et son aide à la réalisation des thèses de nos futurs confrères, car ce sont eux l'avenir de demain. Je remercie le Dr TIGNAC MSU responsable au sein de l'URML dans l'accompagnement des internes. Le travail du Dr Guffroy sur « *Le comportement solaire en milieu scolaire chez les enfants de CM1 dans le sud* » a reçu le prix du public du meilleur poster et le Dr Assouvie sur sa thèse « *Pourquoi en Martinique les patients privilégient t'ils l'appel au C15 en journée pour les soins non programmés* » d'une présentation orale (suivi de la publication d'un article) au congrès de Médecine Générale de Paris en mars 2019.

Nous constatons avec plaisir une implication de nos jeunes confrères aux formations et réunions que nous organisons à l'URML.

Une structuration de la méthodologie interne de travail à l'URML a été poursuivie avec des fiches de projet, flash report, permettant ainsi un suivi plus précis de nos actions. L'URML a bénéficié d'un renfort de 3 chargés de mission sur l'année 2019, en CDD. Pour 2020, nous pris la décision de recruter un coordinateur pour l'URML et de promouvoir Madame GABET au poste de chargée de mission. Le personnel a pu bénéficier de formations, correspondant à leurs attentes. La formation avec Madame Valère de bien-être au travail s'est terminée en 2019. Un entretien individuel des salariés a été réalisé, montrant une satisfaction de l'ensemble du personnel. La décision a été prise de façon collégiale avec eux de fermer en 2020 : 4

semaines en aout, ainsi que la semaine entre Noël et nouvel an. La mise en conformité pour l'accueil des personnes à mobilité réduite est en cours avec la mise en place de l'ascenseur.

Nous avons pu nous appuyer sur KPMG pour ses conseils avisés pour la structuration transversale de suivi des projets, et je tiens à remercier tout particulièrement Madame Gabet et Mr Dhalium.

Cette année 2019 a été marquée par une modification de l'offre de soins ayant conduit malheureusement à un monopole de la clinique ST Paul suite à la fermeture de la clinique St Marie. Consciente des enjeux locaux, l'URML avait apporté son soutien aux soignants de la clinique St Marie, en accueillant certaines réunions dans ses locaux, avec la contribution d'un conseil juridique en la personne de Maître DUBOIS.

L'URML a aussi travaillé en collaboration avec les autres professionnels de santé en contribuant de manière proactive à la communauté de professionnels de santé la CPTS Madinina qui est hébergée à l'URML. Merci au Dr GOULON qui par son projet RRAC réhabilitation rapide après chirurgie a initié ce travail.

Cette nouvelle organisation en interprofessionnelle est une demande forte du Président de la République Emmanuel MACRON dans le plan la santé 2022, un engagement collectif.

L'année 2020 sera celle de la solidarité dont nous devons faire preuve face au COVID 19, et celle du travail avec les jeunes confrères pour anticiper le passage de relai nécessaire pour assurer une offre de soins satisfaisante en MARTINIQUE.

Dr Anne CRIQUET-HAYOT  
Présidente URML Martinique